

Et si vous arrêtiez de fumer ?

Pour la huitième année, la Caisse primaire d'assurance maladie organise une semaine de sevrage tabagique, intitulée Destination santé. Deux éducateurs pour la santé répondent aux questions de Vivre à Niort.

Vivre à Niort : Depuis combien d'années existent les opérations de sevrage tabagique ?

Alain Mureau : Elles ont été mises en place il y a huit ans dans le cadre de la politique d'éducation pour la santé de la Caisse nationale d'assurance maladie. Nous les tenons au rythme de deux, trois par an, selon les années. Il faut savoir que le tabac est une des premières causes de décès en France. Tous les douze mois, ce sont 60 000 personnes qui disparaissent dans notre pays, soit l'équivalent de la ville de Niort ou douze fois le World Trade Center ! Sans parler du tabagisme passif qui touche l'entourage direct des fumeurs.

VAN : Comment se déroulent ces séances ?

Dominique Brémaud : Les personnes qui désirent y participer s'inscrivent par téléphone. Les séances se font en groupe uniquement (entre 12 et 15 personnes). Un thème différent est abordé chaque soir. On peut traiter, par exemple, des dépendances physiques ou comportementales, des motivations de chacun à s'arrêter de fumer, des compensations. Des animateurs, un médecin, deux éducateurs et un diététicien sont présents. Ce dernier donnant des conseils pour éviter la compensation par la nourriture.

VAN : Quel est votre taux de réussite et quelles sont les principales motivations des participants ?

A. Mureau et D. Brémaud : Depuis huit ans, le pourcentage de réussite n'a pas varié : il est de 30 % sur une période d'un an, puisque nous suivons les participants pendant cette durée. Quant aux motivations, on s'en doute, c'est d'abord la santé. Mais depuis quelque temps, le coût entre en ligne de compte. Ainsi, l'Insee estime qu'une augmentation d'1 % du prix du tabac a une incidence sur la baisse de 0,5 % à 3 mois et 0,3 % à un an. Alors on imagine ce qu'une augmentation de

8 à 16 %, comme c'était le cas au 1^{er} janvier, peut avoir comme conséquence ! ■

Propos recueillis par Jacques Brinaire

Destination Santé (séances de sevrage tabagique), du 10 au 14 mars, tous les soirs de 18 h à 20 h, au centre d'examen de santé et de prévention des Deux-Sèvres, 110 avenue de Limoges, tél. 05 49 24 15 60. Une réunion préparatoire aura lieu le jeudi 6 mars de 18 h à 20 h au même endroit.



Alain Mureau et Dominique Brémaud, éducateurs pour la santé, nous parlent des séances de sevrage tabagique de la Sécu.

EMPLOI

La Mission locale, un trait d'union au Clou-Bouchet

Trois cents jeunes fréquentent l'antenne de la Mission locale ouverte en juillet au Clou-Bouchet. Une passerelle vers le monde de l'emploi.

Depuis 1990, la Mission locale du pays niortais intervient dans soixante-six communes en faveur des jeunes demandeurs d'emploi. En douze années d'existence en Deux-Sèvres, elle s'est rendue indispensable auprès d'une catégorie de demandeurs d'emploi particulièrement désarmée face au monde du travail : ils ont entre 16 et 25 ans, 45 % d'entre eux n'ont pas de diplômes.

La Mission locale les accueille, fait avec eux un état des lieux de leurs possibilités et de leurs aspirations, avant de les accompagner, par l'intermédiaire d'un référent, sur les chemins d'une insertion réussie. Mais la Mission locale n'est pas seulement un trait d'union entre le monde du travail et les jeunes demandeurs d'emploi. Elle les aide également dans leur vie quotidienne (logement, mobilité, lutte contre la précarité).

Et pour réussir cette insertion, la proximité a une grande importance. C'est pourquoi l'antenne du Clou-Bouchet a ouvert ses portes en juillet dernier. Avec l'appui de l'Etat, Loïc Michaud a été recruté pour seconder les jeunes des quartiers du Clou-Bouchet, de la Tour-Chabot et de la Gavacherie. Le succès a été immédiat : 300 jeunes fréquentent déjà la permanence installée dans la Maison communale des services publics du Clou-Bouchet, dont 100 pour ce quartier à proprement parler. Les jeunes demandeurs d'emplois de ces quartiers et les chefs d'entreprises vont désormais pouvoir faire route les uns vers les autres grâce au pont jeté entre leurs deux mondes par la Mission locale. ■

J. B.

Mission locale : les actions à venir

- Table ronde sur l'alternance le 18 mars.
- Les métiers au féminin, dans le courant du mois d'avril.
- L'alternance (niveau bac) le 13 mai.
- Accès au service volontaire européen

Antenne de la Mission locale du Clou-Bouchet, à la MCSP du Clou, permanences sur rendez-vous : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi de 9 h 30 à 12 h 30. Tél. 05 49 04 77 02. Tél. siège de la Mission locale : 05 49 17 50 57.